

25^{ème} CONCOURS DE POÉSIE

Sous l'égide de la mairie de Boujan/Libron

Organisé par Eugène GARCIA poète et animateur de l'Atelier Bouj'en-Poésie et Sylvaine GABIN responsable

Le concours s'adresse à tous les adultes d'expression française jusqu'au **Jeudi 15 juin 2023**.

Seuls seront acceptés **les envois par courrier postal** à l'adresse de la Mairie

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve de TOUS les articles du règlement

SECTIONS

- 1 Sonnet** Sonnet ABBA-ABBA-CCD-EED ou EDE (une prosodie rigoureuse est exigée)
 - 2 Forme fixe** Pantoum, Terza-rima, Géraldine, Triolet... **SAUF** Rondel et Rondeau
 - 3 Classique** Respect des règles de la prosodie classique, de la diérèse et absence de hiatus
 - 4 Néoclassique** Acceptation du hiatus non dissonant et non respect de la diérèse
 - 5 Libre** Vers rimés, inégaux. Exemple : les Fables de La Fontaine)
 - 6 Libérée** Vers **non** rimés, inégaux et métaphores. Le jury retiendra la sonorité et le choix des mots
 - 7 Humour** Poème drôle, satirique (28 vers) **OU** Un texte au recto d'une feuille
- * Pour ces 7 sections aucun thème n'est imposé mais peut varier pour chaque section.

Les textes seront dactylographiés (Arial 12) **AU RECTO** d'une feuille A4 en 3 exemplaires.

Le nombre de poèmes (**inédits**), de 28 vers maximum est limité à **un** par section, (soit 7 œuvres)

En haut à gauche de chaque feuille indiquer la section (exemple : section 2, forme fixe : triolet)

En haut à droite **3 lettres** en majuscules et **3 chiffres** serviront de **CODE** (sans signe distinctif – 1 seul code pour tous les poèmes)

Le dossier de participation doit contenir :

* Les textes dans une grande enveloppe en trois exemplaire

- Pour l'anonymat inscrire sur une fiche : nom, prénom, date de naissance, adresse mail, téléphones, code, la section et les titres des poèmes.

- Une enveloppe libellée et timbrée au tarif normal.

* Placer les deux dans une autre enveloppe avec le chèque de 15 euros à l'ordre de la Mairie de Boujan-sur-Libron. Cette dernière portera dessus le code choisi et sera ensuite cachetée et placée dans la grande enveloppe contenant les poèmes.

Les dossiers seront déposés ou envoyés par courrier postal (sans recommandé) à la :

MAIRIE Concours de Poésie 34760 BOUJAN-sur-LIBRON

Le palmarès sera proclamé le **samedi 30 septembre 2023 à 14h30 à l'Espace Raymond FARO**

Tous les candidats seront avisés et conviés à la cérémonie. Les personnes absentes devront se faire représenter.

En cas d'impossibilité les diplômes et les chèques-cadeaux seront envoyés, les lots conservés 1 an à la Médiathèque.

Si besoin contacter :

Eugène GARCIA eugenepoesie@laposte.net

Sylvaine GABIN sylvainegabin34@gmail.com

06 32 73 79 00

Médiathèque (Nicolas) espacefaro.boujan@gmail.com

04 67 30 93 30

LE PRIX DE LA VILLE ET LE PRIX DE L'ATELIER BOUJ'EN-POESIE RÉCOMPENSERONT LES POÈTES OBTENU LA MEILLEURE NOTE DANS DIVERSES SECTIONS